

Renouvellements à l'A.P.E.Co :

Après quatre ans passés au poste de président et très pris par ses tâches professionnelles, Vincent Gaget a souhaité laisser sa place. C'est Arlette Laplace-Dolonde qui lui succède.

La nouvelle composition du bureau de l'A.P.E.CO est donc la suivante :

Présidente : Arlette LAPLACE-DOLONDE

Trésorier : Jean SAINT-LOUP

Secrétaire : Paul COSTE

Secrétaire adjointe : Marie-Claude Debrabant



Ambrosie

Un combat sans fin ?

Rappel : Arrêté préfectoral du 20 juillet 2000

« Les propriétaires, locataires, ayant droits ou occupants à quelque titre que ce soit (**y compris agricoles**), ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'état et des collectivités territoriales et les responsables des chantiers de travaux sont tenus :

De prévenir la pousse des plants d'ambrosie
De nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambrosie.

En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambrosie. »

L'ambrosie doit être éliminée avant qu'elle ne soit en fleurs :

- par l'arrachage avec des gants
- par fauchage sans racler le sol
- en empêchant son installation par végétalisation des terrains nus avec du trèfle, de la luzerne, de la phacélie (engrais verts)

Information : **0800 87 70 21** à partir du 1^{er} juillet

L'A.P.E.Co au quotidien

c'est:

→ Une réunion mensuelle au sous-sol de la salle des fêtes (hors vacances scolaires).

→ Des sorties nature (oiseaux, haies, sols).

→ Du jardinage.

→ Une assemblée générale de bilan et de propositions en janvier.

→ Suivi des enquêtes publiques sur les installations à risques ou les projets d'urbanisme.

→ Lutte contre l'ambrosie.

→ Interventions auprès des pouvoirs publics et collectivités locales (Préfet, Communauté urbaine, Mairie, etc.).

→ Des soirées - débats sur les thèmes concernant l'environnement en fonction de l'actualité.

→ Des visites d'installations ayant un intérêt pour la protection de l'environnement (centre de tri sélectif, usine d'incinération etc...).

→ Participation au forum des associations.

Le Petit Echo de l'A.P.E.CO

Responsable de publication :

Arlette Laplace-Dolonde

Fautes d'orthographe et mise en page : **Paul Coste**

Si vous souhaitez une parution régulière de ce journal, merci de nous aider financièrement .

Adhésion:

- individuelle : 8€

- familiale: 12€

- soutien: à partir de 16€

Chèque à l'ordre de **A.P.E.CO**

Faites nous part de vos

remarques :

Courriel : apeco.corbas@free.fr